

APPEL À PROJETS

Décarbonation de l'industrie

"Decarb-Ind"

Jusqu'à

30 M€

en subvention



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI,
Grandes Entreprises



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 30% à 65%
des dépenses éligibles



PÉRIODE

Nouvelle relève au **07/09/2026**,
puis le 20/05/2027

FINANCEURS



QUELS PROJETS ?

L'appel à projets du dispositif DECARB IND 2025 vient de réouvrir avec une **2^{ème} relève fixée au 07 septembre 2026**.

Dans le prolongement de la 1^{ère} vague, ce dispositif vise à accélérer la décarbonation des activités industrielles.

Il s'adresse à tout site industriel implanté sur le territoire français, portant un projet permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) supérieure à **1 000 tCO₂eq/an**, pour un investissement minimum de **3 M€**.

Les projets attendus doivent s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques suivantes :

1. Efficacité énergétique

- ↳ Remplacement d'un équipement existant par un nouvel équipement énergétiquement plus performant
- ↳ Ajout de nouveaux équipements permettant l'économie d'énergie
- ↳ Récupération de chaleur avec valorisation thermique (chaud ou froid) ou mécanique, voire électrique

2. Modification du mix énergétique

- ↳ Electrification d'un procédé industriel (four, résistance, chaudière...)
- ↳ Intégration d'énergies thermiques renouvelables ou de récupération

3. Modification du mix matières

- ↳ Mise en place de procédés de recyclage et/ou d'utilisation de matières recyclées
- ↳ Mise en place de procédés d'efficacité matière
- ↳ Mise en place d'un équipement, d'une technologie ou d'un procédé chimique permettant de réduire d'autres GES que le CO₂ (Méthane CH₄, protoxyde d'azote N₂O, ...)
- ↳ Utilisation d'hydrogène bas carbone pour des usages matière

4. Captage, stockage et utilisation du CO₂ (CCU, CCS)

⚠ Il est attendu des projets de décarbonation ambitieux, y compris des projets qui sont concernés par plusieurs de ces thématiques.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ Sous forme de **subvention**
- ↳ Allant de **30% à 65% des dépenses éligibles** selon la taille de l'entreprise et la thématique des projets. L'optimisation du surcoût environnemental d'un projet sera un facteur clé de succès
- ↳ D'un montant maximal de **30 M€**

Les dossiers seront **sélectionnés** selon des critères stricts et feront l'objet d'une notation technique, environnementale (CO₂ économisé) et économique (efficacité de l'aide publique).

La note finale déterminera le classement des projets et le soutien dans la limite des fonds disponibles.

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

Années
d'expérience

140

Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

De projets
financés depuis 2013

8

Bureaux
en France

ABF

tinexta
innovation
hub

in www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

02 47 60 93 40
contact@abfdecisions.fr